

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE



« LES BRUYERES » : ACCUEIL, ANIMATION, HEBERGEMENT

Association Loisirs et Culture Centre « Les Bruyères »
Allée Marcel Lefeuve
Bréal-sous-Montfort (35 310)
Tél : 02 99 60 42 01
e-mail : animation.lesbruyeres@gmail.com

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Géré par l'association Loisirs et Culture, le Centre de Loisirs « Les Bruyères » est situé sur la Commune de Bréal-sous-Montfort dans un cadre verdoyant permettant des activités nature. Il accueille les enfants de 3 à 14 ans pour des activités ludiques, sportives et manuelles, de plein air et axées sur la protection de l'environnement.

L'accueil de Loisirs s'adresse prioritairement aux enfants des communes ayant signé une convention avec l'association gestionnaire : Mordelles, Baulon, Bréal-sous-Montfort, Goven et Lassy

Des animateurs qualifiés et spécialisés dans leurs domaines proposent des activités variées et adaptées aux enfants et à leur rythme de vie. Chaque animateur est affecté à un groupe d'enfants, sur le principe d'un animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et un animateur pour 12 pour les plus de 6 ans.

L'accueil de loisirs dispose de locaux adaptés (bâtiment d'animation datant de 2009, locaux de restauration, espaces extérieurs, mini-ferme pédagogique..)

L'équipe de l'accueil de Loisirs « Les Bruyères » permet de :

- Garantir un accueil de qualité des enfants dans un cadre pédagogique qui assure la sécurité affective et physique des enfants.
- Permettre la participation des enfants à la vie du centre.
- Favoriser l'expression et l'épanouissement de chaque enfant.
- Permettre la rencontre avec d'autres cultures et avec des expressions artistiques variées.
- Découvrir la nature et l'environnement local.
- Susciter la participation des parents à la vie du centre ou à certains événements.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• L'inscription

Afin d'accueillir vos enfants (de 3 à 14 ans) vous devez au préalable fournir :

- La fiche d'inscription (à prendre directement au Centre)
- La photocopie des vaccins
- Votre numéro allocataire CAF ou MSA
- Une attestation de domicile (elle vous est redonnée)
- Un moyen de paiement pour régler des 10€ d'adhésion ainsi que les 5 tickets obligatoires par enfant au moment de l'inscription

Aucun dossier ne peut être renvoyé par voie postal eou déposé dans la boîte aux lettres !

Suite à l'inscription administrative, différents documents vous seront remis :

- la carte d'adhésion (elle est obligatoire pour les réservations de journées)
- le bulletin de réservation de journées

Les différents modes de paiement :

- Chèques bancaires
- Espèces
- Chèques vacances (nous ne rendons pas la monnaie)
- Chèques Césu (nous ne rendons pas la monnaie)
- Bons CAF (aide aux temps libre)

• **Pré-inscription / Réservations**

Nous fonctionnons par pré-inscription, les bulletins sont établis par période (de septembre à octobre, vacances de la Toussaint, de novembre à décembre, vacances de Noël...). Ceux-ci peuvent vous être donnés au Centre, à l'accueil de Baulon le soir ou par mail. Ils sont à retourner par la poste, déposés dans la boîte aux lettres, donnés aux animateurs ou apportés directement au bureau selon les horaires d'ouvertures.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail !

Les bulletins sont à rendre dûment complétés au minimum 1 semaine avant la venue de l'enfant accompagnés du règlement des journées réservées.

• **Tarifs**

Mercredi :

Repas + après-midi : 10,00€ (sauf QF)

1/2 journée avec repas : 6,50€ (sauf QF)

1/2 journée sans repas : 5,50€ (sauf QF)

Vacances scolaires :

Journée complète : 14,50€ (sauf QF)

1/2 journée avec repas : 9,00€ (sauf QF)

1/2 journée sans repas : 6,00€ (sauf QF)

• **Période d'ouverture**

Le Centre « Les Bruyères » accueille des enfants tous les mercredis en période scolaire, ainsi que tous les jours des vacances scolaires à la journée ou à la demi journée (hormis les jours fériés).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

• **Le mercredi**

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec école le mercredi matin de 8h30 à 11h45, les mercredis des périodes scolaires, les enfants seront pris en charge à Baulon par des animateurs du Centre des Bruyères après l'école. Ils déjeuneront à la cantine de Baulon puis iront dans les locaux de l'école maternelle publique de Baulon jusqu'à **18h30**.

La pré-inscription et l'inscription sont à effectuer auprès du Centre « Les Bruyères ». Se renseigner auprès du Centre « Les Bruyères ».

• Les vacances scolaires

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux du Centre « Les Bruyères ».

Horaires au Centre « Les Bruyères »

– Journée complète : 7h30 à 9h00 / 17h00 à 18h30

– Demi-journée :

Heure d'arrivée

Heure de départ

Après-midi avec repas : entre 11h30 et 12h00

Matin avec repas : entre 13h00 et 14h00

Après-midi sans repas : entre 13h00 et 14h00

Matin sans repas : entre 11h30 et 12h00

Activités proposées :

- Découverte de la Nature, jeux de plein air en forêt, sports collectifs
- Randonnées, VTT, ferme
- Activités culturelles, artistiques et de création manuelle.

Organisation d'une journée :

- 7h30-9h00 : Accueil
- 9h40 : Début des activités
- 11h30 - 13 h : Repas
- 13h à 14h : Sieste ou temps calme et détente
- 14h - 16h30 : Activités ; jeux de plein air
- 16h40 : Goûter
- 17h20 : Retour vers les communes

L'accueil de loisirs étant un lieu de détente et de loisirs, nous vous conseillons des **tenues peu fragiles** et afin d'éviter les pertes, marquer les vêtements. Nous vous conseillons également de munir vos enfants d'une **paire de bottes**.

Vous pouvez venir voir le lieu de loisirs de vos enfants, nous répondrons à vos questions et vous expliquerons notre fonctionnement.

Vous pourrez aussi participer à la vie de l'association en intégrant le Conseil d'Administration ou en aidant à des travaux (journées de bénévoles).

LE CENTRE « LES BRUYERES »

Le Centre fonctionne également avec une équipe technique et administrative qui assure l'accueil, la restauration sur place et l'entretien des locaux pour le bien-être de tous.

En plus de l'accueil de loisirs, le Centre les Bruyères organise toute l'année : des classes vertes et journée nature en co-construction avec les écoles (ateliers mare, insectes, fourmis, abeilles, forêt, orientation nature, oiseaux...) animés par ses animateurs nature permanents, des centres de vacances et camps l'été, l'accueil de stages BAFA, d'associations, de randonneurs, les locations de locaux (salle de fêtes et gîtes) pour des fêtes familiales, associatives, des formations.